

République Française
Département du ARDENNES
YVERNAUMONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/04/2026

Référence
2026_11

Objet de la délibération
Location de chasse 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Date de la convocation
26/03/2026

Date d'affichage
26/03/2026

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du ARDENNES.

L'an 2026, le 1 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de YVERNAUMONT s'est réuni à la à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HENRY Emmanuel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/03/2026.

Présents : M. HENRY Emmanuel, Maire, Mmes : HENRY Nathalie, HUSSON Eveline, SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, TRISTANT AURELIE, MM : BOCAHU RAPHAEL, GOUVERNEUR Cyril, JACQUINOT Sullivan, PETRE Constant, SAUTRET Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRISTANT AURELIE

Objet de la délibération : Location de chasse 2026

Monsieur le Maire expose que la location de chasse est actuellement de 160 € et propose de ne pas augmenter le tarif.

Décision :

Le Conseil Municipal,

- Après en avoir délibéré et procédé au vote,
- A l'unanimité

DÉCIDE

- De ne pas augmenter la location de la chasse
- De louer la chasse pour un montant de 160 €
- De prévoir l'inscription de la recette au budget communal

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
En mairie, le 02/04/2026

Le Maire
Emmanuel HENRY

Secrétaire de séance
Mme TRISTANT AURELIE

